



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : Martinique

Question au Gouvernement n° 1292

Texte de la question

## INONDATIONS À LA MARTINIQUE

M. le président. La parole est à M. Louis-Joseph Manscour, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Louis-Joseph Manscour. Ma question s'adresse à M. le secrétaire d'État chargé de l'outre-mer. Après le cyclone Dean et le fort séisme de 2007, auxquels est venue s'ajouter la grave crise sociale de février dernier, la Martinique vient de subir sa quatrième catastrophe en moins de deux ans.

En effet, le mardi 5 mai, les Martiniquais se sont réveillés abasourdis par les pluies diluviennes qui se sont abattues sur l'île, plus particulièrement sur les communes de Sainte-Marie, de Gros-Morne, du Robert, du François, de Saint-Esprit et de La Trinité. Plus de 600 millimètres d'eau sont tombés en 72 heures, dont 317 pour la seule nuit du lundi - soit l'équivalent d'une année de pluviométrie en région parisienne -, occasionnant des dégâts considérables : deux morts, plus de 2 000 sinistrés, des coulées de boue, des maisons emportées par des éboulements, des centaines de familles relogées, un réseau routier fortement endommagé, des exploitations agricoles complètement anéanties, un hôpital dévasté, et j'en passe.

Monsieur le secrétaire d'État, vous êtes venu, vous avez vu : une nouvelle fois, la Martinique paye un lourd tribut aux dérèglements climatiques, et la situation est d'une gravité exceptionnelle. Au moment où je vous parle, 60 000 personnes sont encore privées d'eau potable et la seule usine sucrière de l'île, pourtant en pleine campagne de récolte, ne peut encore envisager son redémarrage.

La solidarité familiale et de voisinage a joué pleinement. Les services préfectoraux ont été réactifs. Mais tout cela ne suffira pas pour sortir de cette épreuve. À cette situation exceptionnelle doivent répondre des mesures exceptionnelles.

Je vous pose donc deux questions, monsieur le secrétaire d'État. Premièrement, quelles dispositions concrètes envisagez-vous de mettre en oeuvre pour aider les communes sinistrées, mais aussi les familles, les commerçants, les chefs d'entreprise, déjà touchés par une conjoncture difficile ? Deuxièmement, allez-vous favoriser le processus de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, comme l'urgence le commande ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. Yves Jégo, secrétaire d'État chargé de l'outre-mer.

M. Yves Jégo, *secrétaire d'État chargé de l'outre-mer*. Monsieur le député, la Martinique a effectivement connu un phénomène climatique tout à fait exceptionnel, qui a occasionné de nombreuses victimes - des blessés, mais aussi deux décès - et dont le bilan humain aurait pu être encore plus important si l'on pense, notamment, aux conséquences qu'aurait pu avoir l'envahissement soudain de l'hôpital de Saint-Esprit, que j'ai visité lundi.

Comme vous l'avez dit, la solidarité a joué. Des moyens de sécurité civile ont été envoyés sur l'île, notamment afin de permettre l'approvisionnement des 56 000 familles encore privées d'eau potable. La situation sera rétablie d'ici quelques jours grâce à la mobilisation des entreprises et des communes. Cela étant, le réseau routier et les habitations individuelles ont également subi d'importants dégâts auxquels il faut faire face.

Pour cela, j'ai mobilisé les moyens de l'État. Le préfet est en train de constituer les dossiers pour que les communes concernées se voient reconnaître l'état de catastrophe naturelle - on peut envisager que cet objectif soit réalisé pour la fin du mois de juin, autrement dit très rapidement - et pour que nous puissions mobiliser des crédits en faveur des communes sinistrées. Les crédits provenant du fonds exceptionnel d'investissement iront

aux collectivités locales ayant à faire face à de gros travaux ; les crédits du fonds de secours de l'outre-mer ont vocation à bénéficier aux particuliers non assurés et obligés de réaliser eux aussi de lourds travaux. Comme vous le voyez, face à ce nouvel aléa climatique, le Gouvernement et la nation ont montré leur solidarité aux Martiniquais et souhaitent apporter rapidement, dans les semaines qui viennent, les réponses financières qu'attendent nos compatriotes d'outre-mer afin d'être en mesure de réparer les dégâts le plus rapidement possible. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Louis-Joseph Manscour](#)

**Circonscription :** Martinique (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1292

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Outre-mer

**Ministère attributaire :** Outre-mer

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 mai 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 14 mai 2009